



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, 06.06.2023

Les directrices et directeurs de l'énergie réaffirment le Oui à la protection du climat

La Commission de politique énergétique et climatique (CPEC) de l'Union des villes suisses soutient la loi sur le climat qui passera en votation populaire le 18 juin. Pour les directrices et directeurs de l'énergie des villes, ce projet fournit une base essentielle à la promotion de la transition énergétique.

«Les villes s'engagent en faveur de la protection du climat. Elles sont d'ores et déjà nombreuses à s'être fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions ou de «zéro net»», dit Reto Nause, président de la CPEC et directeur de l'énergie de la Ville de Berne. «La loi sur le climat leur fournit un cadre légal et les soutient dans leurs efforts visant à atteindre ces objectifs.»

Le projet a pour but d'amener la Suisse à la neutralité climatique d'ici 2050, ce qui nécessite le remplacement des agents énergétiques fossiles par des agents renouvelables. Du point de vue des directrices et directeurs de l'énergie des villes, ce projet est techniquement faisable et économiquement viable. La transition énergétique conduit certes à une hausse des besoins en électricité – p. ex. en raison des pompes à chaleur ou des véhicules électriques –, mais elle diminue les besoins énergétiques dans leur globalité. C'est pourquoi les villes s'engagent en faveur d'un développement rapide des énergies renouvelables, par exemple en accélérant la construction de réseaux thermiques ou en installant des panneaux solaires dans les espaces urbanisés.

Le projet soutient les villes

Selon R. Nause, la loi sur le climat est importante notamment pour les directrices et directeurs de l'énergie. «Elle contribue en effet à faire avancer des projets tels que l'extension des réseaux de chauffage à distance, l'installation de panneaux solaires ou l'assainissement des bâtiments». Le projet prévoit un investissement par la Confédération à hauteur de deux milliards de francs au total pour encourager le remplacement des chauffages fossiles et électriques. Il soutient également les villes dans leurs efforts. Celles-ci en profitent aussi de manière directe dans la mesure où la Confédération couvre les risques liés aux investissements dans la construction d'infrastructures publiques qui sont nécessaires à la réalisation de l'objectif «zéro net».

L'Union des villes avait décidé, au printemps déjà, de recommander le oui à la loi sur le climat ([communiqué de presse du 5 avril](#)).

Renseignements:

Reto Nause, président de la Commission de politique énergétique et climatique de l'UVS, directeur de la Sécurité, de l'environnement et de l'énergie de la Ville de Berne : 031 321 50 05

L'Union des villes suisses représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de l'activité économique de notre pays.